L'Ecclio de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX DE LA RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 1er OCTOBRE.

Rapport de l'ingénieur Thomas S. Hardee, voyer de la Nlle-Orléans, au Conseil de Ville.

La crevasse de Bonnet Carré et le Lac Pontchartrain.

M. Thomas S. Hardee, voyer de la Nlle-Orléans, a transmis au Conseil de ville, qui en a fait l'objet de ses délibérations dans sa séance de jeudi dernier et en a ordonné l'impression à cinq cents exemplaires, le rapport suivant, accompagné d'une carte, sur la crevasse de Bonnet Carré et les perturbations qu'elle a causées dans le lac Pontchartrain. Nous reproduisons ce rapport en entier à cause de son importance et de l'intérêt qu'il ne saurait manquer d'offrir à nos lecteurs.

Bureau de l'Ingénieur,
Nlle-Orléans, 28 septembre 1876.

Au maire et aux administrateurs de la ville de la Nlle-Orléans.

Messieurs,

En réponse à une résolution adoptée par votre honorable corps le 3 mai 1876, le gouvernement des Etats-Unis a mis généreusement le côté de la Douane *Did* à la disposition des autorités de la ville pour faire un relevé particulier du Lac Pontchartrain, et j'ai maintenant l'honneur de vous soumettre, comme votre ingénieur, que les travaux ont été dressés à une solution satisfaisante.

L'objet du relevé hydrographique était de déterminer les conséquences de la crevasse de Bonnet Carré sur la condition du lac et de constater les dangers qui pourraient en résulter pour la ville de la Nlle-Orléans. Les résultats ne sont pas aussi complets dans certains détails qu'on pourrait le désirer, par suite de l'absence de toute exploration précédente par le gouvernement, ce qui ne permettait pas de comparer les sondages actuels avec des travaux de même genre opérés dans le passé. Cependant, grâce à l'importante utilité matérielle qu'on trouvait à la ville de la sonder, nous avons été forcés de borner notre attention à la détermination des dépôts d'alluvion dans le bassin du lac, et à la constatation de leur position et de leur superficie, convaincus que la connaissance de ces faits satisfera les exigences ordinaires de plusieurs longues années à la science, suffisait pour assurer votre jugement.

Pour exécuter les travaux projetés nous avons fait construire une goude d'un nouveau genre avec laquelle nous avons pu faire les sondages ordinaires et les travaux de nivelage.

Etudiés d'une manière générale sous différents points du Lac, de la Pointe Ranchos aux Eglouets, avaient déjà établi le fait que les dépôts d'alluvion se déposaient principalement en masses comprises à l'extrémité occidentale du dit lac. A cet les eaux du fleuve, arrivant avec un volume considérable, se trouvent arrêtées par les forces de la marée. C'est autour de ces points que nos travaux ont été principalement dirigés.

La crevasse actuelle, qui s'est déclarée en 1874 par la rupture de la levée du détour du Bonnet Carré, à environ trente-cinq milles au dessus de la Nouvelle-Orléans, a maintenant trois cent soixante-dix pieds de largeur. L'eau qui s'y précipite traverse cinq milles avant d'atteindre le lac et s'élargit à partir du fleuve, en forme de triangle, de sorte qu'en arrivant à Pontchartrain elle couvre une superficie de plus de vingt-deux milles de largeur. La différence de niveau, à l'époque de la crue du Mississippi, entre l'embouchure de la crevasse et la hauteur moyenne du lac Pontchartrain, était d'environ dix-neuf pieds, et le volume de l'eau qui passait par la crevasse, quand le flot y a atteint à peu près sa plus forte crue, est estimé à environ un dixième de la masse entière du Mississippi.

Il semble évident que l'effet qui vient d'être établi et en réduisant à la grande quantité d'alluvion que le fleuve jetait en suspension, on comprendra ce que peut produire une telle masse d'eau dans le lac où elle se précipite. Une très grande partie de l'alluvion est déposée sur le terrain avant que l'eau atteigne les bords du lac, mais il en reste encore assez pour amener de notables changements dans le lac.

La carte jointe à ce rapport indique la location des dépôts d'alluvion et la superficie qu'ils couvrent. Les chiffres de la section coloriée représentant l'épaisseur des dépôts aux différents points où la sonde de 6 pieds a été employée. Nous avons eu soin de déterminer l'épaisseur de la couche d'alluvion là seulement où il n'y avait aucun doute sur la nature du dépôt, comparativement principalement les résultats des trois crevasses qui ont eu lieu depuis sept de 1874 et aussi, probablement, ceux des inondations qui ont précédé celles dues au passage la construction des levées.

On verra que la plus grande largeur et épaisseur du dépôt d'alluvion se trouve en face de la station Fresier sur le chemin de fer de Jackson, c'est-à-dire là où le principal volume de la crevasse se jette dans le lac. Sur ce point, la section transversale partant du rivage est, se dirigeant au-dehors, indique qu'il s'est formé un dépôt couvrant une étendue de plus de cinq milles et dont la plus grande épaisseur est d'environ six pieds et demi. Toute la superficie du dépôt embrasse une masse comprise d'environ vingt-deux milles de longueur sur une largeur moyenne de quatre milles et renferme, d'après les calculs faits, environ deux cent millions de pieds cubes de dépôt d'alluvion. Pour donner une idée positive du volume de cette accumulation, nous dirons que si elle était répandue sur le site occupé par la ville de la Nlle Orléans, elle exhausserait partout le terrain de plus de quatre pieds.

Le bassin du lac Pontchartrain, si l'on en déplaçait toute l'eau, pourrait recevoir environ dix mille millions de yardes cubes de terre ou d'alluvion. Sachant donc que dans une période donnée, la capacité du lac a été réduite dans la proportion de ce que pouvait déplacer d'eau deux cent millions de yardes cubes d'alluvion, il serait facile de calculer le temps qu'il faudrait pour que le lac se comble, en admettant que la crevasse restât toujours ouverte et précipitât annuellement dans le bassin de Pontchartrain une moyenne d'eau égale à celle qui y entre aujourd'hui. Mais comme on ne sait pas exactement depuis quand s'opèrent les dépôts d'alluvion, il s'ensuit que l'on ne saurait, même d'une manière approximative, déterminer l'époque où le lac serait comblé. Ce que l'on peut dire, c'est que bien des générations auront disparu avant que le lac Pontchartrain cesse d'être navigable.

On a dit que les obstructions causées par les ponts et les terrassements du chemin de fer entre la Motte, le coteau de Chantilly et les terres élevées situées à l'est de la rivière aux Perles ont beaucoup contribué à l'élévation de l'eau du Lac en refoulant l'eau de la crevasse et l'empêchant ainsi de tomber dans l'océan; mais un examen attentif de la ligne du chemin, à une époque où l'eau avait atteint la plus haute marque, n'a pas démontré que cette assertion fût fondée; au contraire, la construction de la voie ferrée à traverser les terres basses et les marais, entre les points mentionnés, est positivement un bienfait pour la Nlle-Orléans comme moyen d'inondations, car, s'il n'est une barrière que rencontre l'eau du golfe, qui, lorsque le vent de l'Est souffle avec violence, tombe dans le lac Pontchartrain en une masse solide de trente milles de largeur et d'une profondeur suffisante pour inonder, simultanément, tous les marais ou terres basses sur les quels elle se précipite en quelques heures.

Déjà aussi été arrêté maintenant par les remblais de chemin de fer, qui servent de levée de protection, et l'eau n'arrive au niveau de Lac que par les petites ouvertures où ne trouvent les ponts. Cet énorme volume d'eau se présente donc graduellement, et des jours se passent avant qu'il put couler par cette voie étroite; dans l'intervalle, le coup de temps pourrait se calmer, le vent pourrait changer, l'accumulation et l'engouffrement cesser, et je n'aurai tendrais à ranger le golfe. On voit qu'en maintenant l'eau de la mer dans ces emplacements, ces passages remplissent jusqu'à un certain point les calmes et diminuent et retardant l'admission de l'eau dans le Lac, tandis que sans les remblais toute l'étendue de trente milles permettrait l'entrée rapide de la colossale vague en quelques heures.

Des causes plus rapides doivent, conséquemment, contribuer à produire le danger immédiat que le changement dans l'état physique du Lac fait craindre.

Il a été clairement établi que l'effet de la crevasse a été d'exhausser considérablement le niveau ordinaire du Lac—état naturel qui, généralement, dure environ quatre mois de l'année; on le remarque à l'époque de la crue des eaux du Mississippi. Cette élévation de la surface du Lac est due, presque exclusivement, à l'immense volume d'eau étranger se jetant constamment dans son bassin, qui doit, nécessairement, trouver une nouvelle issue pour arriver au Golfe à cause de cette hauteur forcée de flux.

Tandis qu'il est clair que les endiguements agissent comme barrières et les ouvertures comme embouchures réglant l'admission de l'eau, il est également évident que ce, par une série de barrages de l'eau, continuant pendant une période de temps considérable, le lac recevrait le maximum d'eau et inondait par suite la ville par derrière. Même raisonnement montre que des écluses mêmes retarderaient le retour des eaux dans le golfe, empêcheraient les courants et prolongeraient ainsi l'état d'inondation. La dernière éventualité, cependant, ne paraît d'élever que par suite d'une série continue de violents vents d'Est à un degré jusqu'ici inouï, se succédant rapidement avant que l'écoulement des eaux pût s'effectuer.

On doit à peine supposer un pareil état de choses sans qu'il en résulte de dommage autant plus grand que ce ne serait une régression, augmentant d'une progression de Pleistocène.

Au point de vue de cette théorie que je crois exacte, l'obstruction apparente que présente le chemin de fer, est convertie en un avantage absolu, car les grandes dimensions résultant des inondations par dessous, tant toujours été produite par l'écoulement rapide et soudaine de ces eaux du centre dans le bassin du Lac, et de leur refoulement sur les terres basses contiguës, les arrêts de la ville.

Des observations, en ce berceau indiquent une légère augmentation annuelle dans la hauteur de l'eau dans le lac.

Le croyance est avancé qu'aucune augmentation de hauteur ne pouvait avoir lieu dans le lac, attendu que l'écoulement de l'eau par le détroit de Lake Borgne était proportionné à l'augmentation de la masse d'eau qui y entrait. Mais, quand il y a concurrence des deux conditions, il est évident que la hauteur augmente jusqu'à ce que les flots du golfe soient assez hauts pour refouler dans le lac une quantité d'eau égale à celle qui y entre. Il est également évident que, tant que la capacité normale du lac restera réservoir pendant les hautes eaux, il y aura augmentation progressive de hauteur contre les eaux venant de la crevasse, et avec une aggravation quelconque dans son volume ou dans celui de tout autre courant ultérieur à celui venant de la Nouvelle-Orléans, serait exposée à la plus désastreuse inondation qu'elle ait jamais subie.

Une pareille calamité a failli arriver au printemps dernier, quand les eaux du Lac et des divers bassins et canaux étaient plus élevées qu'on ne les avait jamais vues. Il ne fallait, à ce moment là, que la combinaison des vents d'orage pendant quelques heures de plus pour que les eaux s'élevassent assez pour franchir en maints endroits les levées de protection sur l'arrière ou même pour qu'elles passassent par dessus la barrière naturelle de cocos de la Métairie, d'où il s'en serait suivi une inondation générale de la ville du fleuve au lac.

Telle étant la condition des choses, il a été jugé qu'il rentrait dans l'objet de l'examen, de rechercher quel était le meilleur plan à adopter pour diminuer ou prévenir quelques-unes des funestes conséquences de la situation, quand même ce plan n'atteindrait pas une sécurité parfaite contre les dangers dont la ville est menacée, le meilleur moyen public suggéré est la fermeture de la crevasse afin de fermer l'accès de la baie à tout le courant de la crevasse.

Il résulte clairement de ce qui vient d'être établi dans cette discussion, que la Nouvelle-Orléans a le plus grand intérêt à la fermeture de la crevasse de Bonnet Carré, car, cela fait, on aura éliminé l'une des principales causes de danger. Il est d'une autre importance que la levée soit fermée avant que les eaux aient atteint leur plus haute élévation, afin qu'il puisse être entrepris à temps pour fermer le Mississippi avant qu'une autre crue survienne.

On estime qu'il faudrait deux cent mille sacs pour fermer l'ouverture par laquelle on se trouvait à la solidité de la levée dans le voisinage de la crevasse, plus abondante quantité de terre pour réparer les levées d'en haut qui ont été négligées pendant plusieurs années parce que la crevasse qui existait plus haut diminuait la force du courant et rendait moins grands les dangers d'une inondation pour les plantages de petite localité. Conséquemment, elle serait totale de cinquante-quatre mille piastres serait nécessaire pour parer à toute éventualité et pour donner plus de sécurité contre toute inégalité qui aurait pu se faire. Dans le système d'une telle écluse de la ville et de l'Etat, on aurait naturellement espérer d'obtenir entre eux une somme d'argent de ces deux gouvernements, ou doit donc d'un gouvernement fédéral pour ce concern et nécessaire.

On suggère que comme il y a eu cette année communauté d'intérêts entre la ville d'eau de l'Etat du Mississippi et la Nouvelle-Orléans, le meilleur plan à adopter pour assurer le succès serait que les deux Etats se réunissent pour présenter une adresse au Congrès demandant des secours. Toute la côte du Mississippi, de la rivière aux Perles à Pascagoula, qui commande des millions de dollars en biens fonds, souffre de la présence de l'eau douce qui vient de la crevasse, dans une saison de l'année où cette côte est le lieu de rendez-vous de ceux qui cherchent santé et leur plaisir soit le rétablissement de leur santé.

Les intérêts matériels de cette section de l'Etat sont donc sérieusement menacés par le fait de cette crevasse.

L'Etat du Mississippi a certainement le droit de réclamer quelque chose du gouvernement fédéral pour l'établissement de sa côte, parce que c'est probablement le seul Etat ayant des ports de mer qui ne reçoit pas annuellement des allocations à cet effet; et quoique le montant indemnisaire pour combler la crevasse de Bonnet Carré ne serait pas employer directement pour améliorer la côte du Mississippi, néanmoins les avantages qui découleront pour les villes d'eau ne seraient pas moins directes et moins réels.

Les représentants de l'Etat du Mississippi au Congrès se joindraient certainement aux représentants de la Louisiane pour employer d'obtenir cette allocation le plus vite possible. Si un bill pouvait être passé et présenté dans les premiers jours de la session, ou mois de Décembre, il est possible qu'on pourrait obtenir l'allocation à temps pour combler la crevasse avant la prochaine crue des eaux; autrement, il faudrait encore les dangers d'une inondation pendant une année encore.

C'est remplir un devoir que de reconnaître, au nom de la ville, les officiers des différents bureaux de la Douane dans ce port, pour leur courtoisie à mon égard et pour tout ce qu'ils ont fait, afin de faciliter l'accomplissement de mon travail. Je remercie aussi les officiers de cette de la Douane Dix pour leur hospitalité cordiale et pour leur assistance volontaire. Mes remerciements sont aussi dus à M. le lieutenant Harrod et Reynolds, mes assistants, et à tout le corps des employés à la corporation desquels je dois d'avoir terminé mon travail d'une manière satisfaisante.

Très respectueusement.

THOS S. HARDEE,
Voyer de la ville.

EN FAVEUR DES ORPHELINS.

La Charité est toujours de la bonne politique.

Tous les journaux de la ville ont déjà parlé de la condition précaire dans laquelle se trouve l'Orphelinat du gracieux Sisterie, très-bien dirigé.—A Phoenix, on vend, il est dû au boulanger en vivres $1,200, au boucher $1,500, et aux autres marchands de provisions $1,100.

Les provisions sont épuisées, et il faut les renouveler.—Comment être bien servi si l'on ne paie pas son fournisseur?

Il n'est approche, des vêtements sont nécessaires pour les enfants, et aussi du bois et du charbon, soit pour la cuisine, soit pour le chauffage. Trois cents petites bouches à nourrir, trois cents petits enfants à vêtir et à entretenir, ce n'est pas chose facile, vu la durcté des temps; et plus d'une fois les personnes qui ont charge de l'établissement, sentent les larmes leur venir aux yeux en voyant forcément obligées de refuser ce qu'elles désirent à tous ces enfants, dont naturellement sont faits les mains de haut en.

Dans des circonstances aussi critiques, qui prendra soin des enfants, sinon la public en général? Ces enfants sont orphelins, par conséquent ils sont les protégés et les enfants de la patrie.

Malheureusement, l'administration municipale, malgré sa bonne volonté, ne sont pas soutenir à elle seule les institutions charitables de notre ville. Sept à huit mille dollars de plus seront nécessaires pour sauver les orphelins d'un sacrifice, et le but désiré sera atteint.

Si chaque famille en fait de le faire donner quelques piastres, la chose pourrait facilement s'accomplir. Telle a été la pensée d'un certain nombre d'amis de l'Orphelinat, réunis Dimanche dernier pour discuter la question.

Monsieur M. A. Gerver avait été choisi président de l'Assemblée et M. A. C. Harpier, secrétaire.

Sur motion appuyée par cette considération que des contributions volontaires ne pourraient jamais subvenir aux besoins pressants de l'heure, il a été résolu de donner, au théâtre des Variétés, une matinée au théâtre des Variétés, une des plus grands et les plus habiles des comédiens français ont mêmes les fonds, sous forme de dîner-causerie, de représentation dramatique, de concert, etc., etc., qui pourront être mis sous les yeux du public différents jours et plus tard, afin de donner aux nombreux amateurs l'entière jouissance de la matinée, sous l'organisation du brillant des comédiens, et la chose philanthropique des talents vivants.

Le théâtre Philharmonique "Les Trois Amis" a déjà accepté spontanément pour les orphelins, et reste sur les calculs de la vie d'ensemble dont l'un un intéressant Alfred Mallet et Pierre Fromm.

Les autres théâtres ont été également sollicités par Etats-Unis et Pas pressés les inviter: Amérique de juin—Amérique de 1776—Lendemain de fête et Kendall de 1776—Fantaisie—Jeunesse de Ste-Marie en forme de vrais citoyens.

Le comité exécutif choisi se compose de MM. C. Favret, Jos. Chaigneau, C. F. W. Dantzler, F. Moret, Wm. Hotard, Victor Séré et M. E. Gerver.

Les cartes d'entrée ne sont que de cinquante sous.

Quel est celui qui ne pourrait refuser cette minime obole, lorsqu'on lui présentera une carte à entrer au bénéfice des orphelins!

Partout aujourd'hui le temps est à la politique, mais n'est-ce pas une bonne politique de faire la charité?

Voir l'annonce et le programme dans une autre colonne.

—Une personne nous contait avec un paysan plein de dans un endroit, mais qui en avait perdu plusieurs.

—Puisque vous en avez en douze, lui dit la personne, en voilà un de moins.

—Vous avez dix doigts aux mains, monsieur; si vous en perdiez un, comment vous que cela vous paraîtrait vous considérablement de la perte de celui qui vous manquerait?

France.

Nous extrayons les nouvelles suivantes des journaux du 13 et du 15 septembre reçus [illegible]

[illegible]

Paris, 12 septembre.

M. Achille Degeorge, préfet de la Haute-Garonne, vient d'être nommé préfet du Rhône, en remplacement de M. Ducros, démissionnaire.

Paris, 14 septembre.

M. le Président de la République, rentré, hier matin, à Paris, a reçu [illegible] ses ministres, en conférence, au sujet du résultat de son voyage.

Le conseil des ministres s'est réuni à l'Elysée, à une heure, sous la présidence du maréchal.

M. Dufaure, le duc Decazes, Berthaut et Wallon y assistaient.

A l'issue de cette réunion, qui a duré [illegible] de Cissey, le duc d'Audiffret-Pasquier, [illegible] des affaires étrangères, le général Berthaut, ministre de la guerre, [illegible] Paris.

Depuis cette réunion, qui avait lieu [illegible] le conseil des ministres, le maréchal [illegible] le meilleur moyen politique suggéré est la fermeture de la crevasse afin de fermer l'accès de la baie à tout le courant de la crevasse, et pour éviter [illegible] de la levée de protection dans l'avenir comme seule moyen pour assurer la sécurité constante et permanente de la ville.

Il résulte clairement de ce qui vient d'être établi dans cette discussion, que la Nouvelle-Orléans a le plus grand [illegible] la fermeture de la crevasse de Bonnet Carré, car, cela fait, on aura éliminé l'une des principales causes de danger. Il est d'une autre importance que la levée soit fermée avant que les eaux aient atteint leur plus haute élévation, afin qu'il puisse être entrepris à temps pour fermer le Mississippi avant qu'une autre crue survienne.

On estime qu'il faudrait deux cent mille sacs pour fermer l'ouverture par laquelle on se trouvait à la solidité de la levée dans le voisinage de la crevasse, plus abondante quantité de terre pour réparer les levées d'en haut qui ont été négligées pendant plusieurs années parce que la crevasse qui existait plus haut diminuait la force du courant et rendait moins grands les dangers d'une inondation pour les plantages de petite localité. Conséquemment, elle serait totale de cinquante-quatre mille piastres serait nécessaire pour parer à toute éventualité et pour donner plus de sécurité contre toute inégalité qui aurait pu se faire. Dans le système d'une telle écluse de la ville et de l'Etat, on aurait naturellement espérer d'obtenir entre eux une somme d'argent de ces deux gouvernements, ou doit donc d'un gouvernement fédéral pour ce concern et nécessaire.

On suggère que comme il y a eu cette année communauté d'intérêts entre la ville d'eau de l'Etat du Mississippi et la Nouvelle-Orléans, le meilleur plan à adopter pour assurer le succès serait que les deux Etats se réunissent pour présenter une adresse au Congrès demandant des secours. Toute la côte du Mississippi, de la rivière aux Perles à Pascagoula, qui commande des millions de dollars en biens fonds, souffre de la présence de l'eau douce qui vient de la crevasse, dans une saison de l'année où cette côte est le lieu de rendez-vous de ceux qui cherchent santé et leur plaisir soit le rétablissement de leur santé.

Les intérêts matériels de cette section de l'Etat sont donc sérieusement menacés par le fait de cette crevasse.

L'Etat du Mississippi a certainement le droit de réclamer quelque chose du gouvernement fédéral pour l'établissement de sa côte, parce que c'est probablement le seul Etat ayant des ports de mer qui ne reçoit pas annuellement des allocations à cet effet; et quoique le montant indemnisaire pour combler la crevasse de Bonnet Carré ne serait pas employer directement pour améliorer la côte du Mississippi, néanmoins les avantages qui découleront pour les villes d'eau ne seraient pas moins directes et moins réels.

Les représentants de l'Etat du Mississippi au Congrès se joindraient certainement aux représentants de la Louisiane pour employer d'obtenir cette allocation le plus vite possible. Si un bill pouvait être passé et présenté dans les premiers jours de la session, ou mois de Décembre, il est possible qu'on pourrait obtenir l'allocation à temps pour combler la crevasse avant la prochaine crue des eaux; autrement, il faudrait encore les dangers d'une inondation pendant une année encore.

C'est remplir un devoir que de remercier, au nom de la ville, les officiers des différents bureaux de la Douane dans ce port, pour leur courtoisie à mon égard et pour tout ce qu'ils ont fait, afin de faciliter l'accomplissement de mon travail. Je remercie aussi les officiers de cette de la Douane Dix pour leur hospitalité cordiale et pour leur assistance volontaire. Mes remerciements sont aussi dus à M. le lieutenant Harrod et Reynolds, mes assistants, et à tout le corps des employés à la corporation desquels je dois d'avoir terminé mon travail d'une manière satisfaisante.

Très respectueusement.

THOS S. HARDEE,
Voyer de la ville.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

[illegible]

DEPECHES

[illegible]

NEW-YORK.

[illegible]

B. F. AVERY & SONS,

LOUISVILLE, KENTUCKY.

CHARRUES LÉGÈRES,

POUR TERRES A CANNES A SUCRE.

CHARRUE No. 60-Q, POUR TERRES A SUCRE, TRANCHANT EN ACIER DE 8 POUCES.

La répétition de ces charrues s'étend de plus en plus aux [illegible] planteurs sucriers.

CHARRUE No 70-Q POUR TERRES A SUCRE, TRANCHANT EN ACIER DE 10 POUCES.

1. Pour la légèreté,
2. Pour la durée,
3. Pour la beauté du modèle,
4. Pour les matériaux et le travail elles en font à coup sûr des charrues [illegible] extraordinaires.

CHARRUE No 80-Q POUR TERRES A SUCRE, TRANCHANT EN ACIER DE 11 POUCES.

1. Nos prix[illegible] sont toujours raisonnables,
2. Les nôtres se vendent à bas prix,
3. Les meilleurs sont de meilleur coeur, très polis et une lame reposé sur les [illegible]
4. Nos notes en usines démontés se vendent [illegible] charrues.

CHARRUE No C. C. TRANCHANT EN ACIER DE 8 1-2 POUCES.

C'est une excellente charrue pour le nettoyement et le sillonnage général.

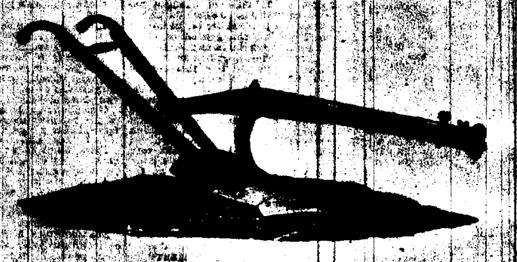

CHARRUE No D. C. TRANCHANT EN ACIER DE 8 1-2 POUCES.

Aussi bonne pour le nettoyage que la No C. C., mais destinée à aux terres plus légères et exigeant un plus fort attelage.

Ces charrues et nos autres se vendent, à la Nlle-Orléans, par

CHAUFFIN, MACBRADY & CO.,
A. BALDWIN & CO.

ESSAI DE CHARRUES.

On peut constater ces charrues s'imposer quand, en [illegible] au Gen. JAKE G. ABBOTT, aux soins du City Hotel, Nlle-Orléans. Le [illegible] [illegible] d'un [illegible] la [illegible].